



DOCUMENT D'ANALYSE

**La relation dangereuse entre migration,
développement et sécurité
pour externaliser les frontières en Afrique.
Les cas du Soudan, du Niger
et de la Tunisie**



arci.it





ATTENTION !

« TRANSPORTER ILLEGALEMENT DES MIGRANTS
VOUS EXPOSE A UNE PEINE D'AMENDE
DE 1.000.000 A 3.000.000 F CFA »

Tél: + 22720351398, Fax: +22720351397, E-mail: anltpniger@yahoo.fr



Panneau sur la criminalisation du transport de migrants à Niamey - juillet 2018

*L'ARCI, dans le cadre du projet de monitorat
de l'externalisation des politiques européennes et italiennes
sur les migrations - parallèlement à son travail de communication constant
sur l'évolution des accords multilatéraux et bilatéraux
avec les pays d'origine et de transit,
a produit ce document d'analyse pour alerter
la société civile et les gouvernements sur les dérives possibles
de ces stratégies qui conduisent à des violations systématiques
des droits fondamentaux et des Conventions internationales*



Entrepôt d'Agadez des pick-up séquestrés lors des opérations de contrôle - juillet 2018

La relation dangereuse entre migration, développement et sécurité pour externaliser les frontières en Afrique.

Les cas du Soudan, du Niger et de la Tunisie

Déjà devenue le pilier des agendas européen et italien sur l'immigration en 2015, l'externalisation - à savoir la collaboration avec les pays d'origine et de transit visant à expulser plus facilement les migrants du territoire européen ou à les bloquer avant qu'ils ne puissent atteindre nos côtes - s'articule aujourd'hui, sur le continent africain, autour d'une logique instrumentale liant migration, développement et sécurité. Combinée à la fermeture des ports italiens de débarquement, elle porte à une augmentation inacceptable des morts en mer et sur terre.

Comme déjà souligné dans le rapport de l'Archi *Le tappe del processo di esternalizzazione del controllo alle frontiere in Africa (Les étapes du processus d'externalisation du contrôle aux frontières en Afrique¹)*, de novembre 2015, le Sommet de la Valette, réunissant l'UE et l'UA, les Etats africains et européens, a officialisé, du point de vue des gouvernements, le lien dangereux entre migrations et développement en Afrique. L'analyse de l'utilisation des Fonds Fiduciaires² comme le « Fonds Afrique³ » européen pour les activités de contrôle des frontières, souligne clairement cette corrélation : bien qu'ils bénéficient du FED – Fonds européen pour le Développement – une partie des projets financés par l'EUTF prévoit la formation des forces de police et des gardes-frontière, la diffusion du système biométrique pour la traçabilité des personnes et le don de matériels comme des hélicoptères, des véhicules et bateaux de patrouille, des dispositifs de surveillance et d'observation, créant ainsi une relation de plus en plus structurée entre migration, développement et sécurité. Dans la collaboration entre l'Europe et l'Afrique, la dimension du contrôle et les rapatriements forcés et « volontaires » qui en découlent, l'emporte largement sur celle de la protection et de l'ouverture de voies légales et sûres d'accès au territoire européen. En faisant un bilan⁴, à deux ans de la Valette, l'objectif de l'instauration du Fonds Fiduciaire était d'obtenir une plus grande collaboration de la part des gouvernements locaux dans le contrôle des flux migratoires à travers le financement de programmes de développement (soit dans les pays d'origine, soit dans les pays de transit) et par le renforcement des forces de police dans les Etats situés près des routes qui conduisent en Europe. Et, en regardant les données, la stratégie européenne s'est montrée jusqu'à maintenant dramatiquement efficace : en 2017, le nombre d'entrées irrégulières en Europe a diminué de 67%. Une diminution qui s'accompagne d'une forte détérioration du respect des droits des migrants, en mer et sur terre, d'une part, et des droits de la population de beaucoup de pays africains impliqués, d'autre part.

Pour répondre à l'objectif des politiques italiennes résumé à diverses occasions par le slogan « Zéro débarquement » ou « Aidons-les chez eux », l'Italie et l'Europe ont autant piétiné les Conventions internationales dont ils sont signataires que les droits fondamentaux, parmi lesquels le droit à la vie. La fermeture de la route de la Méditerranée a amené l'Italie, grâce à la contribution de l'Europe, à sous-traiter les opérations de sauvetage à la Garde Côtière libyenne, tout en étant conscients du lien étroit que la Garde entretient avec les milices ainsi que des violences perpétrées tant en mer que sur la terre ferme, comme l'a souligné le Conseil de Sécurité de l'ONU⁵. La sous-traitance de nos obli-

1 - http://www.integrationarci.it/wp-content/uploads/2016/06/esternalizzazione_docanalisiARCI_IT.pdf

2 - <https://concordeurope.org/2018/01/24/monitoring-cu-trust-fund-africa-publication/>

3 - https://www.actionaid.it/app/uploads/2017/12/Fondo_Africa_Il-compromesso_impossibile.pdf

4 - <http://openmigration.org/analisi/come-viene-usato-il-fondo-fiduciario-per-lafrica/>

5- <https://www.avvenire.it/attualita/pagine/migranti-raid-onu-6-trafficanti>

gations de secours en mer aux Libyens a coïncidé avec une campagne très dangereuse dénigrant les ONG qui sauvent les vies en mer, aboutissant aujourd'hui à un record macabre : plus de 25 000 personnes présentes dans l'enfer libyen cherchant à s'échapper via une procédure de « refoulement par proxy » et 600 morts pour le seul mois de mai 2018. La signature de l'accord Italie - Libye en 2017, le « dialogue » avec les milices qui gèrent les départs et les tribus qui contrôlent le sud du pays ainsi que l'équipement et le renforcement de la Garde Côtière libyenne entrepris par Minniti, et poursuivis par



Restes de la traversée dans le désert dans un des pick-up séquestrés lors des opérations de contrôle - juillet 2018

Salvini et Toninelli, ont facilité l'opération de quasi-fermeture de la route de la Méditerranée centrale. La même logique a été appliquée à la Tunisie autant pour la politique d'expulsion que pour celle du contrôle des départs - comme pour les pays frontaliers secondaires - le Soudan et le Niger - qui constituent l'objet d'approfondissement de ce rapport.

Le coût humain de ces politiques est de plus en plus élevé, autant pour la population des pays dans lesquels les armées européennes s'installent, que pour la vie des migrants, qui s'exposent à des risques de plus en plus importants. Comme cela s'est déjà produit dans la Méditerranée orientale entre la Turquie et la Syrie, sur la route de la Méditerranée centrale, la frontière est floue entre les moyens fournis pour le contrôle des migrants et, au contraire, les moyens utilisés pour la répression des populations et le contrôle du territoire. Les populations des pays africains directement concernés ont seulement à perdre dans le renforcement de régimes autoritaires issus de la coopération entre leurs propres gouvernements et l'UE pour le contrôle des flux migratoires. L'immense majorité des pays auxquels l'UE donne priorité dans les efforts d'externalisation des frontières sont des régimes autoritaires, réputés pour violer les droits de l'homme et ayant des indicateurs de développement humain déficitaires. Il est évident que pour beaucoup, s'armer pour devenir le gendarme de l'Europe est une excuse pour renforcer l'arsenal national, souvent au détriment de leurs propres citoyens. Le projet ITEPA⁶ est l'exemple même de cette dangereuse contradiction. Il prévoit, grâce à un accord entre l'Italie et l'Égypte de septembre 2017, la création d'un centre de formation pour hauts fonctionnaires de police chargés de la gestion des frontières et de l'immigration des pays africains auprès de l'Académie de police égyptienne. Se poser la question de la légitimité d'une telle opération est plus que légitime, compte tenu de la dérive autoritaire du gouvernement égyptien. Une dérive qui ne semble pas intéresser notre pays, par rapport à ses propres intérêts économiques et à la nécessité du contrôle des flux migratoires. L'Union européenne et ses États membres ont non seulement signé des accords pour légitimer les gouvernements de ces pays et fermé les yeux sur les violations des droits humains,

6 - <http://www.interno.gov.it/it/notizie/itepa-formazione-polizia-frontiera-italiana-e-quella-22-paesi-africani>

mais ils ont également fourni financements, formation et soutien matériel précisément aux organes de sécurité des Etats majoritairement responsables de la répression et des violations des droits de l'homme. L'exemple du Soudan décrit ci-après est sûrement le plus représentatif en Afrique, comme l'est la Turquie pour la route de la Méditerranée orientale, face à laquelle l'Europe reste silencieuse quant à la dérive dictatoriale d'Erdogan puisque c'est un partenaire dans le blocage des réfugiés afghans et syriens. Une politique dangereuse car indifférente face aux conséquences du renforcement de systèmes totalitaires au Soudan et en Turquie et face aux situations de profonde instabilité en Libye, qui a long terme pourraient amener un plus grand nombre de personnes à abandonner leurs maisons. Une augmentation qui est déjà perceptible au vu du nombre de Soudanais et, même si en nombre plus restreint, de Libyens, qui débarquent sur nos côtes. Chars blindés et hélicoptères, systèmes biométriques et satellitaires, armées et troupes : le processus d'externalisation du contrôle de la frontière européenne en Afrique semble évoluer de manière croissante vers une domination de la dimension militaire et sécuritaire. Après EucapSahel - une force anti-terrorisme qui revêt aujourd'hui un rôle central dans la politique de gestion des frontières - et les missions militaires italiennes en Libye et au Niger, c'est le tour de la force conjointe du G5 Sahel qui - au-delà d'une contribution initiale de 100 millions d'euros - s'est vue attribuer 500 millions d'euros supplémentaires au cours du sommet de mars 2018 avec pour mission d'élargir ses fonctions à la migration dans cette région. Ce processus de militarisation de l'externalisation répond non seulement à l'objectif de bloquer les arrivées en Europe mais s'avère aussi coïncider avec les intérêts de l'industrie italienne de la sécurité et avec la concurrence interne pour un marché qui, du point de vue géostratégique, devient de plus en plus intéressant. En effet, militariser le processus d'externalisation sert de nombreux acteurs : les usines, en particulier les producteurs d'armes et de sécurité biométrique, mais aussi les états européens qui, avec la guerre aux migrants, alimentent l'imaginaire d'un ennemi à combattre à nos portes, et qui, avec leur présence sur le continent africain, se font concurrence pour l'influence territoriale. Le rapport récent de l'Institut transnational *Expanding the Fortress*⁷ (« Étendre la Forteresse ») démontre bien que l'augmentation des dépenses pour la sécurité des frontières a effectivement avantageé un large panel d'entreprises, en particulier des producteurs d'armes et de systèmes de sécurité biométrique. Nombre de leurs propositions sont apparues dans l'Agenda européen sous forme de décisions politiques, comme la transformation de Frontex en Agence européenne de garde-côtes et de garde-frontières. La « technologisation » du Registre d'état civil permet soit d'expulser plus facilement les migrants du territoire européen, soit d'ouvrir un vaste marché en Afrique. Un des principaux bénéficiaires - avec le budget pour le développement du Fonds Fiduciaire pour l'Afrique - reste la société française Civipol. Être « présent » en Afrique avec ses propres armées répond aussi à une logique d'intérêt : une logique économique relative aux matières premières du Sahel - or, uranium et pétrole - et une logique politique selon laquelle l'Italie fait concurrence à sa voisine transalpine.

La mise en place du processus d'externalisation doit aussi être analysée comme un exemple de réduction de l'espace démocratique à l'intérieur même de l'Europe et des États membres. Pour un grand nombre d'activités et de fonds attribués à la réalisation de telles politiques, le contrôle démocratique du Parlement européen a été contourné, tout comme celui des Chambres italiennes pour la ratification des Accords bilatéraux, en violation flagrante de l'article 80 de la Constitution. Le principe intrinsèque à l'idée même d'externalisation - sous-traiter pour rendre invisibles, loin des regards des électeurs européens, les conséquences de ces politiques - devient de plus en plus d'actualité. Externaliser signifie déplacer les responsabilités juridiques et politiques de nos pays vers le sud sur la carte du monde, à la recherche d'une impunité totale ou pour tenter de la faire retomber sur d'autres pays. Les procédures de sélection et surveillance des projets financés par le Trust Fund se révèlent « opaques et les processus d'évaluation, privés de cohérence » - comme le dénonce le rapport Concord⁸ - et le

7 - <https://www.tni.org/en/publication/expanding-the-fortress>

8 - <https://concordeurope.org/2018/01/24/monitoring-eu-trust-fund-africa-publication/>



processus décisionnel derrière le Trust Fund est en effet différent de celui utilisé pour l'allocation des ressources par le Fonds européen de développement (FED).

Les associations de la société civile ont le devoir fondamental d'analyser ces politiques, en replaçant les responsabilités juridiques et politiques dans les mains des premiers responsables. Un exercice que le projet « *Externalisation Policies Watch* » (Surveillance des politiques d'externalisation) a mené grâce à des missions de terrain, en soutenant les contentieux stratégiques et grâce à des rapports d'information et de diffusion.

Femmes de la Corne d'Afrique à Agadez - juillet 2018



Soudan

Au centre de l'échiquier des routes migratoires, lieu de passage obligé pour les milliers de réfugiés de la Corne de l'Afrique mais aussi pays d'origine, le Soudan est aujourd'hui l'interlocuteur de l'UE et de différents États membres pour les deux aspects de la politique d'externalisation : le contrôle et l'expulsion. La collaboration avec el-Béchar représente un outil de répression des réfugiés qui sont obligés de transiter par ce pays pour fuir, mais aussi pour les citoyens soudanais qui sont en Europe et risquent l'expulsion systématique du territoire européen, et pour les populations restées dans le pays qui, avec le renforcement du pouvoir du dictateur soudanais, risquent une nouvelle augmentation de la répression. Un activiste rencontré pendant la mission effectuée par l'Archi à Khartoum en décembre 2016 l'explique clairement : « il n'y aura jamais de justice pour le Darfour tant que vos États considéreront el-Béchar comme un interlocuteur fiable pour le contrôle des migrants plutôt que de fermer tout dialogue avec lui. ».

Le contrôle des frontières

L'officialisation du rôle du Soudan comme partenaire européen s'est effectuée avec le lancement du Processus de Khartoum, en novembre 2014 à Rome, et s'est poursuivie avec l'attribution d'un budget de 187 millions d'euros du Fonds Fiduciaire pour l'Afrique et l'ouverture d'un

« High-Level Dialogue » entre l'UE et la dictature de el-Béchar pour la réalisation des objectifs de la Valette.

Il est évident que, dans ce dialogue sur l'immigration avec l'Europe, el-Béchar voit une manière de faire vaciller l'embargo économique et politique imposé à la suite des multiples mandats d'arrêt émis par la Cour Pénale Internationale pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. La stratégie est claire : se réhabiliter aux yeux de la diplomatie internationale sur la vie de milliers d'Érythréens et Soudanais fuyant leur pays. À cette fin, en 2016, le dictateur soudanais a déployé une nouvelle force paramilitaire - les « Rapid Support Forces » (RSF) - à la frontière nord avec la Libye, pour contrôler les migrants qui sortent du pays. Dans les rangs des RSF, on retrouve beaucoup de chefs de la milice JanJaweed, c'est-à-dire les forces qui se sont le plus salies les mains lors du massacre du Darfour, blanchies par le même el-Béchar, qui font partie du même cercle. Les RSF légitiment leur rôle de contrôleurs des frontières en étalant les chiffres des arrestations au nom de la collaboration avec l'Union européenne⁹. De fait, à travers le contrôle migratoire, des miliciens sanguinaires sont réhabilités en tant que forces de police. Fin 2017, on annonçait le déploiement des RSF dans la région de Kassala, dans la zone frontalière de l'Érythrée, et le 30 décembre 2017, cette annonce a été suivie par la déclaration de l'état d'urgence dans la région et la fermeture de la frontière au nom de la guerre contre les trafiquants. Une guerre qui semble cependant davantage être dirigée contre les réfugiés en fuite que contre les trafiquants, qui ont des liens étroits avec le pouvoir central. Exactement comme en Libye, il existe un moyen de passer : payer. De fait, la présence de ces miliciens ne fait rien d'autre qu'augmenter le nombre d'interlocuteurs auxquels les migrants sont obligés de payer des « pots-de-vin » et accentue les violences qu'ils endurent. Cela vaut autant pour les Érythréens, les Éthiopiens et les Somaliens que pour les Soudanais du Darfour, qui, en fuyant vers le nord, retrouvent les membres des milices qui ont massacré leur peuple. Refugees Deeply décrit dans le détail le système de corruption qui caractérise le Soudan¹⁰ : les acteurs-clés du régime sont les principaux complices du trafic de migrants dont ils tirent des bénéfices. Ceux qui, devant les dirigeants européens, prétendent contrôler les frontières sont de fait ceux qui se chargent du passage, se remplissant les poches de l'argent soustrait aux migrants, c'est-à-dire les dirigeants des NISS - forces de sécurité - responsables du trafic de migrants de l'Érythrée vers Khartoum puis de

9 - <https://www.hrw.org/news/2017/11/27/eu-must-put-sudan-under-microscope-africa-summit>

10 - <https://www.newsdeeply.com/refugees/articles/2018/01/19/sudan-the-e-u-s-partner-in-migration-crime>

la capitale vers la Libye et l'Égypte. Une équation que l'Europe connaissait déjà à l'époque de Kadha-
fi, en mesure de fermer et ouvrir ses frontières en exploitant la vie de ceux qui cherchaient à trouver
un refuge, tout cela au nom de la collaboration avec l'UE.

L'effet de ces politiques se manifeste à travers le nombre d'Érythréens débarqués sur nos côtes : de 40
000 en 2015 à pas plus de 6 000 en 2017. Au total, les réfugiés de la Corne de l'Afrique débarqués
sur les côtes italiennes en 2016 étaient de 40 773, et en 2017, ils ont été un peu moins de 9 000. Une
diminution qui n'est évidemment pas due à l'amélioration des conditions de vie des Érythréens dans
leur pays, mais bien à l'opération de blocage que le Soudan est en train d'opérer sous couvert de sa
collaboration avec les institutions européennes, rendant le voyage de plus en plus difficile et dangereux.
À Khartoum, le climat de terreur que les réfugiés érythréens vivent est palpable. Un réfugié de la
Corne de l'Afrique au Soudan devient illégal au moment où il sort du camp de réfugiés auquel il a été
assigné. Si avant ils étaient tolérés, depuis que el-Béchir a entamé sa collaboration avec l'UE, ils sont
devenus objets d'une répression croissante. Concentrés dans les quartiers de Al-Geraif et Al-Daim de
Khartoum, ils vivent cachés pour éviter d'être arrêtés et sanctionnés, soit par la police « de l'ordre pu-
blic » qui jugent les comportements considérés comme illégaux dans des tribunaux spéciaux, soit pour
avoir violé le « Sudan's Passport and Immigration Act », pour lequel l'amende peut atteindre 360 \$.
La police de l'ordre public, d'inspiration islamiste, avait historiquement été fondée pour réprimer toute
forme de dissidence au sein de la population locale, et est aujourd'hui de plus en plus utilisée contre
les étrangers, contraints de payer entre 100 et 300\$ pour être libérés. Toutes les excuses sont bonnes
pour extraire de l'argent aux réfugiés, pour lesquels le voyage vers le nord devient de plus en plus cher
et donc plus difficile. Ce qui était considéré comme le transit d'un peuple en fuite il y a deux ans, s'est
transformé dans le langage officiel en « infiltrations illégales sur le territoire soudanais », amenant
progressivement à la fermeture de la frontière avec l'Érythrée. En écoutant les discours des ministres
soudanais, il apparaît évident qu'ils ont assimilé le langage des autorités de Bruxelles qui se rendent
périodiquement à Khartoum pour négocier la mise en œuvre du *Processus de Khartoum* avec des fonds
européens, niant la dérive toujours plus violente de el-Béchir.

La contribution européenne au Soudan pour le contrôle de la migration est de 200 millions d'euros¹¹,
qui se concrétise en formations et équipements pour la police de frontière, par le renforcement des
capacités du système judiciaire et par des réformes pour améliorer la lutte contre le trafic des migrants
qui, dans de nombreux pays, de fait se traduit par le blocage des migrants en échange d'argent. Des
efforts considérables visent également à « enraciner » les réfugiés érythréens dans des camps de réfug-
iés qui se montent dans la région de Kassala, près de la frontière de leur pays. Cependant ceci s'avère
incompatible avec le manque absolu de sécurité dans ces camps, où surviennent continuellement des
raids d'assassins du régime d'Afewerky ou de trafiquants qui enlèvent les Érythréens, les obligeant
ensuite à téléphoner à leur famille en Europe, en promettant de les libérer moyennant contribution.
Les deux projets financés par l'EUTF (Centre opérationnel Régional de soutien au Processus de Khar-
toum et à l'Initiative dans la Corne de l'Afrique) s'avèrent particulièrement préoccupants puisqu'ils
prévoient la fourniture de moyens de contrôle et la formation de garde-frontières, au sein desquels le
risque d'une infiltration par les milices est élevé. Cette stratégie mène de fait au contournement de
l'embargo sur les armes imposé à juste titre au Soudan depuis la fin des années 1990. BMM – Better
Migration Management - est un projet régional financé pour un montant total de 46 millions de
dollars ; le projet est dirigé par la GIZ, Agence allemande de coopération internationale, et réalisé en
collaboration avec l'OIM, la Police italienne et Civipol, et prévoit la création à Dongola d'un centre
où peuvent être envoyés les migrants arrêtés à la frontière nord avec la Libye. Il sera fondamental de
surveiller qu'il ne devienne pas, et ce serait possible, l'énième camp de détention en Afrique avec un
drapeau européen.

11 - <https://www.irinnews.org/special-report/2018/01/30/inside-eu-s-flawed-200-million-migration-deal-sudan>

La collaboration dans le domaine des expulsions de l'UE

L'autre aspect dans lequel se concrétise l'appui du gouvernement soudanais aux politiques d'immigration européennes est celui de l'identification de ses propres citoyens pour faciliter leur expulsion du territoire européen. Cette collaboration a été formalisée avec l'Italie à travers un accord sur les activités policières¹² signé le 3 août 2016 par le chef de la police Gabrielli et son homologue soudanais, alors qu'elle reste

informelle mais tout aussi active avec la Belgique et la France, où elle se traduit par l'envoi de missions d'identification dans les centres de détention de Bruxelles et Paris. L'accord entre l'Italie et le Soudan a permis de mettre en place le vol charter Turin-Khartoum du 24 août chargé de Soudanais, beaucoup d'entre eux provenant du Darfour, arrêtés lors de rafles à Vintimille : cette expulsion a été le banc d'essai de l'accord signé quelques jours plus tôt seulement.

À cet égard, l'Italie a ouvert la voie à d'autres États membres. La France et la Belgique ont suivi : en septembre dernier, une délégation de fonctionnaires soudanais, convoquée par le Secrétaire d'État belge à l'Immigration et l'Asile Theo Francken, a procédé à la reconnaissance de ses citoyens. Les décisions des tribunaux de Bruxelles et Liège qui enjoignaient le gouvernement à ne pas procéder aux expulsions au vu du risque auquel les Soudanais s'exposaient au retour, n'ont pas été prises en compte. Theo Francken, fervent défenseur des politiques de fermeture et de fermeté dans le domaine de l'immigration, a ordonné l'expulsion de plus de cent citoyens en quelques jours. L'annonce que quatre d'entre eux auraient subi des tortures à leur arrivée a incité le parti minoritaire à présenter une motion de censure, déclenchant ainsi une crise gouvernementale en Belgique. Sur la question des expulsions au Soudan, Bruxelles a risqué la rupture. Les autorités italiennes, qui se sont maculées de la même violation des droits de l'homme, seraient restées totalement impunies si ce n'était pas pour l'action cruciale de la société civile et en particulier de l'Asgi et de l'Archi qui, en collaboration avec les parlementaires européens du GUE, ont rencontré quelques-uns des Soudanais expulsés de Turin et ont porté leur cas devant la Cour européenne des Droits de l'Homme¹³.

Passé également sous-silence la collaboration de la police française avec le régime de Khartoum dans l'expulsion d'opposants politiques depuis 2014, année à partir de laquelle ont été révélés les échanges entre les services secrets respectifs des deux pays. À quelques mois du vol Turin-Khartoum et au moment où le parc Maximilien de Bruxelles accueillait les hommes du main du gouvernement soudanais, le journal StreetPress dénonçait la visite, entre mars et janvier 2017, de militaires soudanais envoyés par le gouvernement central dans les centres de détention de Marseille, Calais et Paris pour déterminer l'identité des Soudanais à expulser¹⁴.

Des enquêtes récemment diffusées¹⁵ relèvent également que l'homme politique dissident du Darfur expulsé par la France à la fin de l'année 2017 dénonce avoir été victime de tortures pendant 10 jours consécutifs une fois revenu dans son propre pays, avec l'usage d'électrochocs et frappé avec des tuyaux en métal.

12 - Le texte de l'accord: https://www.asgi.it/wp-content/uploads/2016/10/accordo-polizia-Italia-Sudan_rev.pdf

13 - <https://www.asgi.it/allontamento-espulsione/sudan-italia-rimpatri-cedu/>

14 - <https://www.streetpress.com/sujet/1506702391-la-france-livre-opposants-politiques-dictature-soudan>

15 - <https://www.nouvelobs.com/monde/20180424.OBS5650/soudan-des-demandeurs-d-asile-tortures-apres-avoir-ete-expulses-par-la-france.html>

Niger

Principal bénéficiaire du Fond Fiduciaire européen pour l'Afrique - environ 200 millions d'euros de projets financés à ce jour, auxquels s'ajoute la promesse récente de 500 millions supplémentaires dans la région du Sahel - et du Fonds Afrique - 50 millions d'euros en échange desquels le Niger s'engage à créer de nouvelles unités spécialisées nécessaires au contrôle des frontières et de nouveaux postes frontières - mais disposant aussi de fonds pour le développement¹⁶, le Niger est aujourd'hui considéré comme la « frontière sud de l'Europe », représentant ainsi le laboratoire le plus avancé de la politique d'externalisation.

Entre l'époque où les migrants pouvaient voyager à la lumière du soleil, et celle aujourd'hui des patrouilles armées et de la criminalisation commencée en 2016, peu d'années sont passées, et pourtant le contexte est complètement différent. En allant à Agadez, porte du désert où débutent les voyages, on se rend rapidement compte que les deux flux, vers le nord et vers le Sud, continuent à cohabiter : le premier est invisible et criminalisé, le second, celui du retour, est systématique et structuré. La criminalisation du « trafic illicite des migrants » consacrée par la loi de 2015 oblige ceux qui tentent de rejoindre l'Algérie ou la Libye à se cacher, et dans certains cas, à s'embarquer ensuite pour l'Italie et l'Espagne. Les ghettos se déplacent de plus en plus à la périphérie de la ville, les départs se font la nuit et par petits groupes. Les coûts du voyage augmentent. Un ancien « passeur » le confirme : « Si avant, aller en Libye coûtait 150 000 FCFA et en Algérie 75 000, maintenant, avec l'augmentation des contrôles et le risque de se faire arrêter, les prix ont augmenté : 400 000 pour la Libye et 150 000 pour l'Algérie. » Pour éviter les contrôles, il faut s'en remettre aux trafiquants plus spécialisés, capables de sortir des sentiers battus, mais qui se révèlent souvent sans scrupules, abandonnant les migrants dans le désert. Se perdre dans cette zone, même un seul jour, peut s'avérer fatal. Ainsi le nombre de victimes de la politique de contrôle ne fait qu'augmenter. Le Ténéré, de la même manière que la Méditerranée, se transforme progressivement en un désert mortel. Mais comme l'explique le spécialiste du pays, Giacomo Zandonini, dans une enquête¹⁷, en Libye, malgré la criminalisation, les entrées continuent. En effet, les données officielles de diminution des transits vers le nord racontent seulement une partie de l'histoire. L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) décrit une situation complètement différente : si les passages vers le nord enregistrés au poste de contrôle de Séguédine, oasis située le long de la piste principale entre Agadez et Toumo, sont passés de 290 mille en 2016 à 33 mille en 2017, il est aussi vrai qu'en l'espace d'un mois, de fin décembre 2017 à fin janvier 2018, le nombre de migrants entrés en Libye et décomptés dans la base de données Displacement Tracking Matrix, est passé de 621 mille à 704 mille, confirmant un pic au début de l'année, et une croissance continue depuis le printemps 2017 jusqu'à aujourd'hui. Ce même mois de janvier 2018, selon les relevés de l'Organisation Internationale pour les Migrations dans la ville-oasis de Murzuk, à 300 kilomètres au nord de Toumo, sur la route de Sebha vers le nord, on a enregistré des pics de 536 entrées par jour (l'équivalent de 20 voyageurs par pick-up Toyota), confirmant l'utilisation de routes alternatives ou de vieilles pistes non surveillées.

Alors que les migrants allant vers le nord sont invisibles, il est facile, à Agadez, de rencontrer ceux qui vont vers le sud, les refoulés et ceux qui fuient la Libye et l'Algérie, qui attendent de rentrer chez eux. Ils seraient 13 000, selon une enquête de l'AP, les hommes, les femmes et les enfants provenant de différents pays d'Afrique subsaharienne renvoyés au Niger par l'Algérie voisine. Au contraire, ils seraient

16 - 596 millions d'euros dans le cadre du onzième EDF – European Development Fund – pour la période 2014-2020

17 - <http://openmigration.org/analisi/la-nuova-frontiera-europea-fra-niger-e-libia/>

environ trois mille ceux qui ont été « jetés » comme des marchandises usées à Tinzawatène, dans une région extrêmement dangereuse, celle du nord du Mali. Devenue une route de plus en plus empruntée, notamment à cause de la fermeture de la route d'Agadez, l'Algérie a répondu par des rafles systématiques et violentes de migrants et leur abandon à sa frontière sud. L'ambassadeur algérien au Niger se défend maladroitement : « Nous sommes devenus le container de l'Afrique ». En exploitant l'accord existant sur le refoulement des citoyens nigériens, sur la base duquel ont été réalisées 32 000 expulsions, le gouvernement d'Alger, depuis septembre 2017, en a profité pour évacuer dans le pays voisin les migrants d'autres nationalités devenues indésirables. Les récits des survivants décrivant les scènes de violence coïncident : rafles, centres de détention, camions chargés d'hommes et d'animaux jusqu'à Tamanrasset. Et ensuite, l'abandon à une quinzaine de kilomètres de la frontière nigérienne, sur la dune mieux connue sous le nom de « point 0 ». Épuisés par le voyage, ils sont obligés de parcourir cette dernière portion de route à pied, sous le soleil du désert qui, pour quelques-uns, les plus vulnérables, s'avère fatal. Tous racontent avoir perdu ou enterré quelqu'un dont la dépouille restera enfouie dans



le sable du désert. Le plus souvent, les victimes sont des femmes et leurs enfants. Pour celui qui atteint Assamaka, première ville de la frontière, il ne reste qu'à attendre de repartir de nouveau, en grappillant quelques pièces, ou à commencer le voyage retour, pris en charge par l'OIM. Pour beaucoup, sans aucune alternative, aucune opportunité, après avoir été intégralement dépouillés, revenir, certes contre leur volonté, reste l'unique alternative. L'Algérie ne semble pas faire de distinction sur la base du statut des migrants, ainsi dans les mailles de rafles et déportations, on retrouve des migrants réfugiés qui vivaient depuis des années dans le pays, arrêtés avec leurs vêtements de travail encore sur le dos, sans avoir pu récupérer ce qu'ils avaient accumulé pendant des années. D'Assamaka, l'OIM les emmène à Arlit, pour enfin arriver, souvent pour plusieurs semaines, dans le centre de transit d'Agadez. Et à partir de là, dans leur pays d'origine. Parmi les principaux bénéficiaires du Fonds Fiduciaire au Niger, l'Organisation Internationale pour les Migrations répond à la logique de l'externalisation : éviter que les migrants ne stationnent ou ne repartent vers le nord en les ramenant dans leur pays d'origine. Depuis janvier 2018, il y a un autre flux de personnes qui, au retour de la Libye, ont cependant décidé de rester à Agadez. Ils sont principalement Soudanais ; beaucoup d'entre eux ont fui les horreurs

libyennes, d'autres sont arrivés des camps du Tchad. Ils sont 2 000, parmi eux 200 mineurs et des dizaines de femmes et d'enfants. Ils sont venus à Agadez en quête de protection. Une protection que ni la Libye d'aujourd'hui ni les camps du Tchad ne peuvent leur offrir. Leur présence a réveillé des tensions parmi la population et les autorités d'Agadez, qui ont vu les Soudanais comme des miliciens ou combattants potentiels, se rappelant les troupes qui avaient soutenu Kadhafi en 2011. Les premières réactions ont été violentes, conduisant à l'expulsion d'une centaine d'entre eux vers la Libye. Après de longues négociations, le Haut Commissariat pour les Réfugiés leur a obtenu un espace de tolérance dans la ville. On distinguait dans les yeux des femmes et dans leur récit, les violences libyennes, la guerre de Sebha, les tortures, les centres de détention et les enlèvements continus pour leur extorquer de l'argent. Dans les limbes d'Agadez, ils essaient de se reconstruire un avenir. Toujours sous protection de l'UNHCR, les 1361 réfugiés, dont 250 mineurs, qui ont été évacués des prisons Libyennes - grâce à un projet d'évacuation humanitaire - se retrouvent aujourd'hui à Niamey dans l'attente d'être réinstallés dans un pays occidental. Le gouvernement nigérien qui refuse haut et fort l'idée de hotspot, comme proposé par le Conseil Européen en juin, tolère la présence des personnes



évacuées de la Libye sous réserve qu'il s'agisse seulement d'une plate-forme de transit pour la réinstallation. Ils sont 1500 à avoir été libérés des prisons libyennes et amenés à Niamey, donc très peu ont été réinstallés en Europe - 200 de novembre à aujourd'hui - à cause d'une solidarité européenne qui se fait au compte-gouttes. Pour compléter le tableau de la présence de migrants et réfugiés dans le pays, on ne peut oublier les déplacés internes et externes, victimes des conflits ravageant les frontières du pays : les 108 000 réfugiés nigériens dans la zone de Diffa, fuyant les violences de Boko Haram et les presque 58 000 réfugiés maliens dans l'impossibilité de revenir dans un pays traversé par des attaques et des violences incessantes. La tentative de fermeture du passage vers le nord a commencé en 2015 quelques mois après le Sommet de la Valette - avec l'instauration de la loi « contre la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants » et a continué, grâce à des fonds européens considérables, avec la formation et l'équipement des forces militaires et de police nationale. D'une part, ces fonds financent les projets qui facilitent l'application de la loi à travers la formation du personnel de justice pour qu'ils puissent arrêter les « trafiquants » et confisquer les véhicules transportant des migrants. D'autre part, ils financent les différents systèmes de contrôle - en équipant et en formant les policiers et agents de forces ad hoc aux opérations d'intelligence qui se déroulent à la frontière sud, en passant par Niamey et Agadez. Dans le nord de la Libye, ce sont les militaires qui contrôlent les différents types de trafics régionaux. Mal équipés et sans formation, ils patrouillent jusqu'à l'avant-poste de Madama près de la Libye. Transporter des migrants est devenu un crime et voyager s'avère de plus en plus difficile.

Un panneau avec le logo européen bien en vue devant les principales gares d'autobus de Niamey rappelle que le transport illégal de migrants est passible d'une amende allant de un à trois millions de FCFA. Les contrôles dans les gares des autobus sont fréquents, ainsi que dans les différents points de contrôles sur la route d'Agadez. Il semble qu'on oublie que le Niger, membre de la CEDEAO, doit appliquer le protocole de libre-circulation qui s'étend à toute la région. Un « passeur » rencontré dans la prison d'Agadez sait bien que la peine est plutôt dissuasive : 6 mois et il pourra sortir. La limitation de la durée de détention est aussi confirmée par la responsable de l'Agence Nationale contre la Traite des Êtres Humains et le Trafic Illicite de Migrants : la peine prévue par la loi n'est jamais appliquée dans son intégralité. Parfois, les moyens de transports ne sont même pas séquestrés. L'application de la peine devient cependant plus sévère en cas de récidive. L'Union européenne, à travers le Fonds fiduciaire d'urgence, a tenté de proposer des alternatives de reconversion pour pousser les « passeurs » à abandonner l'activité, mais cette alternative reste limitée en nombre et en quantité. L'initiative, gérée par l'ONG locale, prévoit le soutien de projets pour un total de 1,5 millions de FCFA dans différents secteurs, de la restauration au petit commerce, jusqu'aux taxis moto. Un chiffre ridicule au regard des millions de FCFA qu'un passeur pourrait gagner en transportant des hommes et des femmes dans le désert. Le nombre de projets en cours de financement est également limité : moins de 300 pour plus de 6000 demandes.

Dans un pays aux frontières poreuses et cerné par les conflits et les révoltes - celui de la Libye au nord, celui du Mali à l'ouest et le combat ouvert contre Boko Haram dans le sud-est - la lutte contre le terrorisme et le défi de la sécurité se confondent dangereusement avec la lutte contre la migration. Les chefs d'Etats européens réunis à Paris en décembre 2017 relancent la structure du G5 Sahel - avec un budget de 250 millions d'euros - en l'investissant d'une nouvelle mission : la lutte contre le trafic de migrants à travers le blocage des départs et des transits vers la Libye. C'est la seconde structure de la région, après EucapSahel qui, théoriquement chargée de la lutte contre le terrorisme dans une des régions les plus instables d'Afrique, voit ses fonctions élargies aussi à l'immigration. Arrêter les migrations est aussi devenu la priorité pour les missions de la PSDC (Politique de sécurité et de défense commune) en cours au Mali et au Niger. L'Allemagne « offre » des instruments - plus d'une centaine de pick-up, motos et téléphones satellitaires - pour renforcer le contrôle des routes du désert. Quand il parle de la nécessité de contrôler le transit des migrants, Bazoum, le ministre de l'Intérieur et interlocuteur des pays européens, fait un recoupement clair entre les trafics d'armes, de drogues et d'êtres humains pour justifier l'engagement de son pays dans cette bataille. « Celle du contrôle du trafic illicite de migrants est notre priorité - répète-t-il - tant mieux si elle coïncide aussi avec les intérêts de l'Europe ». Mais c'est le même Bazoum qui nie à l'Italie l'accès de ses militaires au nord du pays. D'abord annoncée comme l'opération Désert Rouge, puis rejetée, la mission militaire italienne au Niger a finalement été soumise de nouveau au vote du Parlement en chambres dissoutes en février 2018, avec un budget de 30 millions d'euros pour 9 mois de présence de 400 hommes dans le nord du pays. Proposée de nouveau par la nouvelle ministre Trenta se référant à un éventuel soutien aux Américains qui, précisément, construisent à Agadez une énorme base militaire à partir de laquelle des drones armés pourront contrôler la région entière. La résistance à la présence armée italienne est probablement liée à une opposition française qui ne cède pas aussi facilement au bastion de Madama. Une opposition que le ministre de l'Intérieur ne tarde pas à soutenir, aussi en vue des prochaines élections présidentielles, pour lesquelles le soutien transalpin lui serait utile.

Le jeu de la migration - dans un des pays les plus pauvres au monde bien que riche en matières premières comme l'uranium, l'or et le pétrole - se mêle aux intérêts géo-stratégiques de la présence militaire et du contrôle territorial. L'Italie joue cette carte au Niger comme en Libye pour s'insérer parmi les puissances les mieux équipées militairement, oubliant l'impact sur les vies de ces hommes, femmes et enfants rendus de plus en plus vulnérables par ces logiques.



Portrait de migrant à Agadez - juillet 2018

Tunisie

La Tunisie joue un rôle crucial dans la stratégie tant italienne qu'européenne d'externalisation, que ce soit sur la question du contrôle de ses propres frontières ou sur celle de l'expulsion des citoyens tunisiens. L'UE a vu dans la Tunisie un bon partenaire pour le contrôle de ses côtes mais aussi un collaborateur potentiel dans l'interception des migrants partis des côtes de la Libye voisine. Pour renforcer cet aspect, l'UE n'a pas hésité à fournir des navires à la Tunisie, s'ouvrant ainsi à la collaboration dans le cadre de l'agence Frontex et du projet SeaHorse Mediterranean Network. Déjà en 2011 et 2013, l'Italie avait « offert » des bateaux pour patrouiller ses côtes, comme elle l'avait fait avec la Libye voisine. Une contribution du Fonds Afrique, institué en 2017, pour un total de 12 millions d'euros, est passée du MAECI (Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale italien) au Département de la Sécurité du Ministère de l'Intérieur à la rubrique « Améliorer la gestion des frontières et de l'immigration, incluant la lutte contre le trafic de migrants et les activités de recherche et secours ». Plus spécifiquement, avec ces fonds l'Italie s'applique autant à fournir des moyens terrestres pour les activités de patrouille des zones côtières et du matériel d'information et de télé-radiocommunication, qu'à remettre en fonction six des bateaux de patrouille offerts en 2011 et 2013. Dans une communication récente, la Commission a annoncé l'allocation de 55 millions d'euros supplémentaires au Maroc et en Tunisie pour renforcer les capacités de sauvetage, améliorer la gestion des frontières et lutter contre les trafiquants dans un programme qui sera géré par le Ministère de l'Intérieur italien et l'ICMPD (International Centre for Migration Policy Development). Si la Tunisie démontre un haut degré de collaboration dans les activités de surveillance de ses côtes et dans l'identification de ses citoyens en vue de les expulser, elle semble cependant rejeter l'idée de construire sur son territoire des « points de débarquement » pour les migrants partis de la Libye.

La mission effectuée par l'Arci en mai 2018, en collaboration avec l'Asgi et l'association tunisienne FTDES, s'est particulièrement focalisée sur l'observation des procédures d'expulsion des citoyens tunisiens à partir de l'aéroport de Palerme. L'intensification des procédures d'expulsion a coïncidé avec l'augmentation des arrivées de citoyens tunisiens sur les côtes siciliennes entre juillet 2017 et juillet 2018, devenant ainsi la première nationalité parmi l'ensemble des arrivées en Italie. Les procédures d'expulsion sont fondées sur les accords passés par notre pays avec la Tunisie. L'accord historique de réadmission de 1998 – dans lequel des quotas d'accès dans le décret sur les flux se retrouvaient troqués contre une collaboration dans les pratiques d'expulsion – a été renégocié à l'occasion de deux grands moments d'arrivées de migrants tunisiens. Une première fois en 2009, 500 migrants furent expulsés de l'île de Lampedusa en échange de moyens nécessaires au soutien à la garde-côtière tunisienne. Une deuxième fois en avril 2011, sous le gouvernement Berlusconi, quelques semaines après l'effondrement de la dictature de Ben Ali, un accord fut signé, informel donc encore classifié, prévoyant un quota de 40 citoyens tunisiens expulsés par semaine. Un quota qui a été doublé en 2017, atteignant jusqu'à deux vols d'expulsions hebdomadaires. Au-delà de la dimension bilatérale, la Tunisie a signé en 2014 un Accord de Partenariat pour la Mobilité qui contient des clauses de réadmission. En 2017, un peu plus de 6000 tunisiens ont débarqué en Italie, soit une augmentation de 200% par rapport à 2016. Un peu moins de 200 migrants ont été interceptés par la marine tunisienne et ramenés sur le territoire avant d'avoir pu sortir des eaux territoriales. 2193 personnes ont été expulsées dans la même année. Si entre janvier et septembre, en moyenne l'Italie a effectué un vol par semaine, dans les derniers mois de l'année le rythme s'est intensifié avec deux vols par semaine – les lundi et jeudi – avec 40 migrants à bord de chaque vol. Tous ceux qui ne rentraient pas dans ce quota, de manière complètement arbitraire, ont été relâchés sur le territoire avec une notification de refoulement différé.

Notre travail de monitorat des procédures d'expulsion commence à Redeyef, ville du sud profond de la Tunisie, dans le cœur du bassin des mines de phosphates, là où ont commencé les grandes révoltes qui ont changé le visage du pays. De là sont aussi partis une part des tunisiens qui ont atteint nos côtes dans les derniers mois. Nombreux d'entre eux sont revenus, expulsés par notre pays. On rencontre une trentaine de garçons dans le siège de notre association partenaire, FTDES, à Redeyef. Les voix se



Images des violences subies en Libye - Agadez, juillet 2018

superposent mais les récits se ressemblent. Ils sont partis de Sfax ou Kerkennah, à la tombée de la nuit, après avoir passé quelques jours cachés, en attendant que la mer se calme ou qu'il n'y ait plus de trace de militaires tunisiens qui patrouillent la côte grâce au soutien italien. Après une dizaine d'heures de voyage, Lampedusa apparaît à l'horizon. D'autres ont réussi à arriver directement sur les côtes siciliennes. Pour ceux arrivés en 2017, la procédure est semblable : détenus pendant plusieurs semaines dans le hotspot de l'île, ensuite rapatriés, en passant par l'aéroport de Palerme, où ils ont été sommairement identifiés par un consul. Ces dernières semaines, après plusieurs dénonciations sur le hotspot de Lampedusa, le séjour sur l'île semble se réduire avec des déplacements conséquents vers les hotspots de Pozzallo et Trapani ou dans le CPR de Caltanissetta.

Les violations des droits dont ils ont été victimes pendant leur séjour en Italie sont nombreuses, et en particulier la détention illégale sans validation d'un juge à l'intérieur d'une structure – le hotspot – qui n'a pas de base juridique dans la législation italienne, mais aussi souvent victimes de traitements dégradants. Les Tunisiens déplorent la présence de somnifères dans la nourriture et la duperie utilisée pour l'expulsion, leur faisant croire qu'après leur transfert à Palerme, ils seront libérés. Même le Garant National des droits des personnes détenues ou privées de liberté personnelle, à la suite des observations effectuées sur les rapatriements, exprime une préoccupation vive quant à la « pratique de ne pas avertir à temps les intéressés de leur rapatriement imminent, c'est-à-dire avec un délai nécessaire à la vérification des éventuelles évolutions de la situation juridique, à la préparation non seulement matérielle mais aussi psychologique du départ et à l'avertissement des membres de la famille du-dit retour dans la patrie ».

Les récits se font plus tragiques pour celui qui, arrivé en Sicile, a été détenu dans le CPR de Caltanissetta. H, avec la lèvre encore gonflée, murmure à la fin de son long récit « À Caltanissetta, que tu restes tranquille ou tu te mettes en colère, la conséquence est toujours la même : la violence ». Les raclées dans ce centre de détention semblent être à l'ordre du jour. Aucun des nombreux garçons rencontrés se sont vus accordés la possibilité de faire une demande d'asile, du fait d'une logique absurde par laquelle l'Italie considère les tunisiens comme provenant d'un pays sûr, en contradiction avec la Convention de Genève qui prévoit que l'étude de chaque cas doit être faite sur la base de l'histoire personnelle et non sur celle du pays d'origine. Les poignets bloqués par des liens en plastique, les tunisiens sont escortés par deux agents chacun jusqu'à l'aéroport d'Enfidha, plus discret que celui de Tunis. Là-aussi, sur l'arrivée, les récits coïncident : détenus pendant une dizaine d'heures, ils se voient soustraire tout ce qu'ils peuvent encore avoir de précieux. Souvent frappés et insultés, ils sont ensuite relâchés, sans plus un centime en poche. Pendant qu'il raconte, l'humiliation subie transparait dans leurs yeux. La honte de revenir les mains vides après avoir dépensé tout l'argent que la famille avait à disposition dans la tentative de réussir à rester en Europe. Une chose est claire : ils ne veulent pas rester en Tunisie. Beaucoup en sont à leur deuxième ou troisième voyage. Quand ils reviennent, ils réfléchissent seulement à comment récupérer les 4000/5000 dinars nécessaires pour repartir, pendant que leur vie se poursuit dans les limbes de la poussiéreuse Re-deyef, entre deux voyages.

Rapport - photo et texte - par
Sara Prestianni
Ufficio Immigrazione Arci

Traduction par
Camille Richard
Arci/Migreurop

Projet graphique
Claudia Ranzani

Impression
CSR | Centro Stampa e Riproduzione Srl
via di Salone 131/c - 00131 Roma

Sur la couverture: écritures sur le mur d'un 'ghetto'
Agadez, juillet 2018

AVEC LE SOUTIEN DE
OPENSOCIETY FOUNDATIONS